



2023

4 ET 5  
DÉCEMBRE

## ÊTRE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2023

Face à une réglementation mouvante et complexe, la veille juridique devient incontournable pour tout professionnel du secteur de la formation professionnelle. Cette formation a pour objet de vous permettre d'être à jour de toutes les nouvelles mesures prises dans le cadre du déploiement de la dernière réforme ou du plan de relance mais aussi d'anticiper les changements à venir.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les derniers textes d'application ou d'ajustement dans le domaine de la formation et de l'apprentissage (décrets, ordonnances...)
- > Mesurer les impacts des nouveautés réglementaires sur son activité de formation
- > Anticiper les changements à venir

### PROGRAMME

#### COMPRENDRE LA NOUVELLE ARCHITECTURE FINANCIÈRE





- > Contribution à la formation continue et taxe d'apprentissage des entreprises : composition, collecte, versements, répartition et utilisation
- > Zoom sur les dépenses déductibles de la taxe d'apprentissage en 2023
- > Zoom sur le fonctionnement de la distribution de la taxe d'apprentissage à travers le nouveau portail de la Caisse des dépôts

#### IDENTIFIER L'ACTUALITÉ DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE


- > France compétences et opérateurs de compétences face à la question du financement et de la gouvernance
- > Caisse des dépôts, opérateur de CEP, Transitions Pro face à la question de la régulation du financement des projets personnels
- > Organismes de formation et CFA face à l'actualité de Qualiopi et des certifications professionnelles

#### IDENTIFIER LES CHANGEMENTS DANS LE DÉPLOIEMENT DES NOUVELLES MESURES

- > Actualité des dispositifs financés par l'État : Plan « 1 jeune, 1 solution », TransCo, etc.
- > Actualité du CPF, du projet de transition professionnelle, de la Pro-A, etc.
- > Actualité de l'entretien professionnel : état des lieux des échéances, des sanctions, du contrôle et de la jurisprudence

JOUR 1		JOUR 2	
			
3h	1h	2h45	0h15
9H00-12H00		9H00-12H00	


7H

 7 heures sur 2 jours

 875 € HT (TVA 20 %) 1 050 € TTC

 De 3 à 9 personnes maximum

 Classe virtuelle

 Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)  
Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés.  
Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage.

 Évaluation

#### PUBLIC

Toute personne ayant besoin de connaître les nouveautés en matière de formation professionnelle et d'apprentissage

#### PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

#### INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

#### MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

